

livra qui, avec ses seules troupes de Guipascoa, victorieuses la veille, n'avait été mise à une division tout entière, abandonna judicieusement Oubé, dont la possession n'aurait aucune importance, ce bourg étant situé au pied de la montagne d'Aizorri. Vous voyez par ce qui précède combien il est absurde de présenter comme une victoire ce qui n'est qu'un épisode de la retraite précipitée de Lelona.

Pendant ce temps, les troupes carlistes ne restaient pas inactives en Biscaye. Les détails ne nous arrivant pas aujourd'hui de cette province par une voie officielle, nous nous abstenons de vous les transmettre, car nous ne voulons vous signaler que des faits dont nous ayons pu contrôler l'exactitude. Il n'est pas douteux cependant que le plan de campagne du maréchal Serrano n'ait dû forcément être modifié; à l'heure qu'il est, ses projets ne semblent même pas arrêtés, et il transporte son quartier général d'un point à un autre, montrant ainsi le décousu de ses opérations.

Reportez-vous aux correspondances des journaux de différentes nuances, vous y verrez, à travers l'esprit de parti, la confirmation de tout ce que nous avançons. — L'agence Havas, avec sa véracité ordinaire, vous signale journellement la soumission de partisans de Charles VII, aujourd'hui elle annonce, comme primeur, la dissolution de la bande d'Amilivia et celle de la junte de Biscaye. Il devient périlleux de démentir de telles assertions. Nous en laissons désormais le soin à cette agence elle-même. Elle croit sans doute qu'aucun de ses lecteurs n'a une carte d'Espagne sous les yeux.

Des soldats d'Amédée cantonnés à Lrun, questionnés par des gens du pays sur les événements survenus dans la Navarre pendant ces derniers jours, ont déclaré qu'il leur était défendu, sous peine de mort, d'en rien dire. Le gouvernement ne cacherait pas avec un tel soin des nouvelles qui lui seraient favorables.

P. S. — Au moment de mettre cette lettre à la poste, nous recevons les nouvelles suivantes d'une authenticité irrécusable.

Deux escadrons de cavalerie et une grande partie du régiment de Luchana ont passé aux carlistes. Ceux-ci ont en leur pouvoir 2,000 prisonniers, des canons, des fusils, bagages, etc. Le découragement gagne dans les troupes de Serrano.

L'incident est clos et le procès-verbal de la séance d'hier est adopté.

A trois heures commence le tirage au sort des bureaux qui dure jusqu'à 3 heures 20 minutes.

M. Labadie dépose un rapport supplémentaire sur le projet de loi relatif au conseil d'Etat. D'accord avec le Gouvernement, la commission, dit-il, demande que la troisième délibération soit fixée à samedi prochain.

M. Dahirel objecte que la discussion de la loi militaire a été fixée à lundi, or, on ne peut achever samedi celle sur le conseil d'Etat.

M. Labadie réplique que le rapport n'est pas distribué, et que d'ailleurs la troisième délibération sur le conseil d'Etat ne prendra pas plus d'une séance; qu'en tout état, on pourrait reculer à mardi la loi militaire. (Protestations à gauche.)

L'orateur insiste pour que le projet sur le conseil d'Etat ne soit pas ajourné.

M. Labadie :

aux séances, et l'augmentation de celles accordées à la presse.

La séance est levée à cinq heures 43 minutes.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous recevons l'avis suivant : « La Compagnie du Chemin de Fer du Nord a l'honneur de prévenir M.M. les voyageurs qu'à partir du 1er juin 1872, le train n° 490, arrivant actuellement à Lille à 2 h. 19 soir, sera avancé de 5 minutes.

Il partira, par conséquent, de Tourcoing à 1 h. 47; et de Roubaix à 1 h. 45.

Nous apprenons que depuis le 16 mai, aucun nouveau cas de typhus n'a été signalé dans tout notre département. Grâce à la surveillance active exercée sur tous les points, nous avons l'espoir que nous sommes à la veille de la disparition complète de cette affreuse maladie.

Un employé de commerce, nommé M. Guy, domicilié à Paris, était passé en Belgique, après avoir fait beaucoup de dupes dans le département de la Seine.

Il a été ramené hier à Mouscron, entre les mains de la gendarmerie française, et écroué à Lille, en attendant d'être expédié sur Paris.

Les élèves des Dames Délay et Weyer, ayant organisé une loterie pour la France, invitent tous les enfants à se rendre les jeudis 30 mai et 6 juin, dans l'après-midi, rue du Château, 39, où les lots seront exposés. Ces lots se composent de 250 objets d'étiquette, joujoux, vêtements de poupée, etc, etc.

Le prix du numéro est de cinq centimes. Des billets seront à la disposition des enfants.

Le tirage aura lieu le jeudi 13 juin, à 4 heures, rue du Château, 39.

La Saint-Barthélémy des femmes continue et prend des proportions vraiment effrayantes.

Hier à midi, dans la commune d'Hem, pendant une discussion entre sa femme et lui, le sieur X... s'est enparé d'une fourchette et a frappé sa femme au dessus du sein gauche.

Il a été arrêté et livré à la justice.

Hier, à Marq-en-Baraul, un enfant âgé de 2 ans, est tombé dans un fossé et s'y est noyé.

La mort de cet enfant est due à l'imprudence des parents qui l'avaient laissé sortir seul.

Dimanche et lundi prochain, auront lieu, sur la place de la commune d'Hem, deux carrousels au profit des pauvres.

Les prix à décerner dimanche, consisteront en :

- 1^{er} prix. Huit couverts en argent ou 200 fr. en espèces;
 - 2^e prix. Quatre couverts en argent;
 - 3^e prix. Dix-huit cuillers à café en argent;
 - 4^e prix. Douze cuillers à café en argent;
 - 5^e et 6^e prix. Surprises.
- Ceux du lendemain, lundi :
- 1^{er} prix. Quatre couverts en argent;
 - 2^e prix. Trois services de table.
 - 3^e prix. Une douzaine de cuillers à café;
 - 4^e prix. Une bride;
 - 5^e prix. Une cravache et une paire d'éperons;
 - 6^e et 7^e prix. Surprises.

Féermesses

Dimanche 26 mai. — Englos, Fives, Anstaing, Chapelles-d'Armentières, Esquermes, Erain, Halluin, Hem, Seclin,

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie

Lundi 21 mai, à 8 h. 1/4 du soir.

- 1^o Phénomènes chimiques de la respiration chez les animaux et les végétaux.
- 2^o Recettes industrielles.

Cours public de physique.

Mercredi 29 mai, à 8 h. 1/4 du soir.

Expériences avec la machine pneumatique.

Cour d'assises du Nord.

On se rappelle les scènes de violence qui ont eu lieu à Lille sur la place de la Gare, rue des Buisseries, devant plusieurs habitations, dans la soirée du 25 février dernier.

A la suite de ces faits, le parquet de Lille a ouvert une enquête très minutieuse, dont voici le résultat :

Le procureur près le tribunal de Lille, chevalier de la Légion-d'Honneur, décoré de la médaille militaire,

Vu la procédure instruite contre le sieur Masure, gérant du journal le Progrès du Nord, et contre diverses personnes inculpées de violences, voies de fait, bris de clôture et tapage nocturne, et de complicité de ces divers délits,

Expose que des pièces de ladite procédure résultent les faits suivants :

Depuis la publication des manifestes récents de M. le comte de Chambord, quelques dames de Lille, appartenant à des familles légitimistes, avaient organisé, sans aucun retranchement, une souscription pour la confection d'un drapeau blanc avec l'enseigne d'offrir au prince est emblème.

La présence de M. le comte de Chambord à Anvers avait paru une occasion favorable pour la réalisation de ce projet. Les principaux souscripteurs, au nombre de 150 environ, avaient obtenu de l'administration du chemin de fer du Nord qu'un train spécial serait mis à leur disposition. Ce train devait partir de Lille à 6 h. du matin et revenir à 10 heures 35 du soir, le 25 février 1872.

Les voyageurs, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants, quittèrent Lille à l'heure fixe, sans qu'aucun incident ni aucune publication des journaux légitimistes signalât ce départ.

Dans le numéro du Progrès du Nord dont les deux éditions ont été distribuées et mises en vente sur la voie publique, pendant la journée du 25, se trouvait un article intitulé : La conspiration monarchique.

Il y était dit :

« A l'heure où paraît... Républicains, veillez à leur rentrée ! »

Un peu plus bas, une seconde note donnait des indications précises recueillies à la gare par la rédaction du Progrès.

« Ainsi que nous le disions plus haut, dit-il, c'est ce matin qu'a eu lieu le départ pour Anvers de la caravane légitimiste. Le train quitta la gare de Lille à 6 h. 30 m., il rentra le même jour à 10 h. 35 s. »

Masure, rédacteur du Progrès du Nord, se reconnaît l'auteur de ces deux articles dans lesquels il trace pour ainsi dire le programme des scènes de désordre qui vont se produire et auxquelles on le voit assister.

Effectivement, il était sur la place de la gare depuis quelque temps déjà, accompagné d'un certain nombre de personnes, pendant que le peuple, averti et excité par ses articles, s'y est rassemblé lui-même en foule bruyante, du milieu de laquelle partent les cris de : « vive la Commune, à bas les riches, vive la République, à bas Chambord, » et en même temps des voitures de maître qui se dirigent vers la gare sont assaillies et en partie brisées, et leurs cochers maltraités.

Vers onze heures 1/4, les voyageurs d'Anvers sortent de la gare par une porte latérale, rue des Buisseries, la première personne qu'ils aperçoivent est Masure, immobile au milieu de la rue, pendant qu'en face de lui, sur le trottoir, une vingtaine de personnes poussent le cri : les voilà ! aussitôt suivi d'un coup de sifflet. A cet appel, la foule qui attendait sur la place de la gare, se précipite en hurlant sur les voyageurs. M. Pajot, avoué, accompagné de son jeune frère, apercevant Masure, l'interpelle vivement en lui demandant si c'est lui qui dirige ce mouvement ? Non, répondit-il, mais je l'approuve, et ces

en les injuriant, les accable de coups et les menacent de mort, de sorte que tout meurtris, ils gagnent difficilement le corps-de-garde de la place aux cris : « à bas Pajot, se méfiant ceux-ci : à bas Descamps et autres. »

Dès les premiers actes d'information, la responsabilité de M. Masure s'est trouvée gravement engagée. Il est certain que le groupe agissant de l'émeute au milieu des curieux ne dépassait pas deux ou trois cents personnes. Les conséquences de la provocation résultant de l'article de M. Masure n'ont pas dépassé ses prévisions. Il est resté dans la foule jusqu'à onze heures et demie du soir. Ses principaux collaborateurs y ont été vus jusqu'à deux heures du matin. Aucun incident n'a pu être ignoré de lui, car, le lendemain, il écrivait, après avoir raconté avec une ingénue naïveté foi tous les incidents de la nuit :

« La leçon infligée à Messieurs les royalistes a été dure, mais il faut avouer qu'ils l'avaient bien méritée. »

Pour expliquer les scènes de violence qui avaient eu lieu devant la maison de M. Pajot, député, Masure écrivait :

« On ne s'arrête plus que rue St-Etienne, devant la maison de l'un des organisateurs du pèlerinage, M. Pajot fils, dont le père, député à l'Assemblée nationale, avait quitté Versailles tout exprès pour prendre part au voyage d'Anvers. »

Autant de mots, autant d'impostures. La maison de M. Pajot fils, avoué au tribunal, a été visitée également par les émeutiers. Elle est située dans une autre partie de la ville.

Quant à M. le député Pajot, il était resté absolument étranger au voyage d'Anvers, et il n'avait pas quitté Versailles.

La foule est restée une demi-heure devant la maison où il ne se trouvait que des femmes, Carreaux et personnes ont été brisés. Cette scandaleuse manifestation n'a été faite devant son domicile, qu'en haine de ses opinions.

La prétention de M. Masure d'avoir voulu défendre le gouvernement contre une conspiration monarchique ne peut être prise au sérieux. Ses articles contiennent tous les jours les attaques les plus violentes contre l'Assemblée nationale, principe et source de tout pouvoir légitime.

On ne saurait, d'ailleurs, oublier l'attitude de ce journaliste pendant une conspiration armée bien autrement menaçante que le voyage pacifique de 150 légitimistes à Anvers.

Le sang a coulé aux portes de Paris, écrivait Masure, le 4 avril 1871 : « C'est l'ancien sénateur de l'Empire, le général Vinoy, qui a engagé la lutte contre les gardes nationales. » Le combat s'est livré à Courbevoie : Grâce à l'exaspération des soldats, le nombre des blessés, des morts et des personnes est assez grand. M. Thiers est satisfait de ce premier exploit. »

Le 14 avril, il écrivait encore :

« De quel front ce gouvernement osait-il entrer dans Paris conquis de vive force, ou réduit par la famine. De quel air ces entrepreneurs de malheurs publics essaieront-ils de se faire obéir dans la cité désolée et détruite ? »

Le 25 mai, Masure écrivait :

« Puisse la cause de la République et des franchises municipales ne pas succomber dans cette immense débacle sous les coups redoublés et implacables de la réaction. »

Il ne faut pas s'étonner que dans les rangs de la manifestation dont Masure avait été l'un des organisateurs aux cris de : « Vive la République, » les cris de « vive la Commune : à bas les riches ! » aient répondu.

Attendu que des faits ci-dessus énoncés, il résulte contre Masure des charges suffisantes de s'être rendu complice des délits de coups et blessures, violences, voies de fait et bris de clôture commis à Lille dans la nuit du 25 au 26 février en publiant dans le journal le Progrès du Nord, dont il est le gérant, des articles rédigés par lui et provoquant les auteurs de ces violences à les commettre ;

Requiert qu'il plaise à M. le juge d'instruction d'ordonner que les pièces d'instruction, les procès-verbaux et un état des pièces à conviction seront transmis à M. le procureur général pour être procédé devant la chambre des mises en accusation.

M. le juge d'instruction conclut au renvoi à M. le procureur général, qui présente le rapport suivant à la Chambre des mises en accusation, à la date du 6 mai :

Le procureur général,

Vu l'article publié le 25 février 1872, par